

Indian School Finance Company

De meilleurs équipements pour un enseignement privé à un prix abordable



L'Indian School Finance Company (ISFC) est née en 1994, sous une autre appellation. Elle était alors pionnière en son domaine, celui des prêts aux établissements scolaires, notamment aux écoles privées à tarifs modérés. La plupart des établissements créanciers utilisent ses fonds pour améliorer leurs infrastructures et l'enseignement dispensé. En 2014, l'ISFC était présente dans 21 localités, réparties dans huit États indiens.

La majorité des élèves ainsi soutenus sont issus de familles dont les revenus se situent dans les tranches faibles à moyennes. Leurs parents sont par exemple employés comme journaliers, chauffeurs ou personnels de maison et souhaitent que leurs enfants bénéficient d'un enseignement de bonne qualité en comparaison de celui dispensé dans les écoles publiques.

Ainsi, les prêts de l'ISFC contribuent fortement à améliorer l'accès des classes moyennes et pauvres à un enseignement de qualité. L'amélioration des infrastructures permet aux établissements de hausser le niveau de leurs prestations et, de ce fait, d'attirer plus d'élèves, augmenter leur fidélité, et maintenir une meilleure trésorerie.

ISFC est partenaire d'Oikocredit depuis 2011.

Info partenaire

FAITS	
Secteur	Services financiers
Site web	www.isfc.in

PERFORMANCE SOCIALE	
Nombre de clients actifs	3,474
Clientes	22.0%
Clients de milieu rural	26.2%
AUTRES PRODUITS ET SERVICES PROPOSÉS	
Services sociaux	

Date de dernière synchronisation avec les données les plus récentes : 23 septembre 2022

Oikocredit international

I: www.fr.oikocreditacceptance.nl

E: gestion.investisseurs-at-oikocredit.org@example.com

Ce document a été rédigé par Oikocredit, Ecumenical Development Cooperative Society U.A. (Oikocredit International) avec le plus grand soin sur la base de ses connaissances et convictions au moment de sa rédaction. Oikocredit International ne garantit pas son contenu et son exhaustivité et décline toute responsabilité quant aux pertes que pourrait entraîner l'usage de ces informations.